



REGLEMENT CHALLENGE MILO GERARDIX DOBLO 2018

Déroulement des sélections :

La sélection aura lieu sur différents plans d'eau de France et de Belgique.

Organisation de 4 manches obligatoire et maximum sur chaque plan d'eau. (Pas 1, pas 2, pas 3, pas 5)

Ces manches auront une durée de 4h mini à 5h maxi, avec coupure, coupure alternée, ou sans selon les organisateurs.

Le classement se fera au poids.

Le mode de calcul des points de chaque équipe se fera de la façon suivante :

Classement de l'équipe au général x 100/ Nombre des équipes ayant payé l'inscription présente ou pas.

Ce résultat est arrondi à la deuxième décimale par excès*

Exemple 1 :

L'équipe fait 12 d'une manche ou il y avait 13 équipes payantes (12x100) : 13 = 93.30769

Dans ce cas l'équipe marquera 93.31 pts *

Exemple 2 :

L'équipe fait 8 d'une manche ou il y avait 15 équipes payantes (8x100) : 15 = 53.33333

Dans ce cas l'équipe marquera 53.33 pts*

Classement général du plan d'eau :

Il se fera par addition des points des 3 meilleures manches de chaque équipe, et l'équipe ayant le moins de point sera classée première et ainsi de suite.

Nombre d'équipes qualifiées par plan d'eau :

A partir de 28 entrées sur les 4 manches, 2 équipes seront qualifiées.

A partir de 44 entrées sur les 4 manches, 3 équipes seront qualifiées.

A partir de 60 entrées sur les 4 manches, 4 équipes seront qualifiées.

A partir de 80 entrées sur les 4 manches, 5 équipes seront qualifiées.

*A partir de 100 entrées sur les 4 manches, 6 équipes seront qualifiées.

Qualification à la finale

Chaque équipe a la possibilité de participer à la sélection sur des plans d'eau de groupe différent, leur donnant la possibilité d'accéder à plusieurs finales régionales.

Par contre en cas de multi-qualification, l'équipe participe chronologiquement aux finales régionales et dès qu'elle est qualifiée à la finale, elle renonce à la participation aux finales régionales suivantes.

Laissant sa place à l'équipe suivante dans le plan d'eau dans lequel elle a obtenu sa qualification à la finale régionale en question.

Paiement des inscriptions :

40€ par équipes pour chaque manche

Finales régionales :

A l'issue des manches qualificatives, les qualifiés seront invités sans aucun engagement financier à des finales régionales en 2 manches d'une durée de 4h mini à 5h maxi.

Les plans d'eau seront regroupés en tenant compte de leur situation géographique ou de leur capacité d'accueil et dans l'optique d'équilibrer ces finales régionales.

Compte tenu des projections du taux de participation des années précédentes, nous pouvons estimer entre 10 et 25 le nombre d'équipes participantes à chaque finale régionale.

La finale n'excèdera pas 42 équipes

Finale :

A l'issue de ces éliminatoires régionaux, les qualifiés seront invités sans aucun engagement financier comme chaque année, avec les 4 repas de : vendredi, samedi et dimanche midi et celui du samedi soir offert.

Cette finale aura lieu le premier weekend d'octobre à SAINT HELLIER et de TOURVILLE la RIVIERE (5/6/7 oct.)

• Elle se déroulera en 3Manches/3jours/3secteurs/ et même 6 sous secteurs pour une plus grande régularité

- Manches de 6h voire 7

La pêche et son règlement

Ce règlement est valable aussi bien pour les manches qualificatives, les finales régionales et la finale. Il peut varier suivant le règlement intérieur ou spécificités du plan d'eau, mais uniquement de façon restrictive sauf ce qui concerne la durée de pêche des manches.

Exemple modifications restrictives :

- Si on interdit l'utilisation du pain, ce n'est pas pour interdire une bonne esche qui prend du poisson, c'est pour interdire une esche, qui mal utilisées empêche de prendre des poissons aux autres. (donc ne pas autoriser absolument.)
- Si on limite la longueur de canne à 13m c'est qu'il a des raisons, par rapport à la configuration du plan d'eau elle peut être plus courte mais pas plus longue (restrictif)
 - Pêche à l'américaine (équipe de 2).
 - Pêche à la canne 13 mètres, longueur canne + ligne 18 mètres maximum.
 - Anglaise/Quiver /Renard interdit.
 - Ligne flottante avec flotteur obligatoire.
 - Plombée posée sur le fond interdite.
 - Chaque équipe doit s'installer à 50cm de part et d'autre du piquet (interdit de déplacer le piquet).
 - Classement en ligne ou par secteur alterné à l'appréciation de l'organisateur suivant configuration du plan d'eau, (ce mode de classement est choisi pour les 4 manches).
 - Amorce/Pellets/Pate/Graine limité à 6 litres.
 - Esches animales limitées à 2 litres par équipe et cependant limité à 1 L de terreau, fouillis et vers de vase interdit.
 - Pêche au pain interdite
 - Amorçage avec quelques boules que ce soit (Pellets agglomérés/ Asticot-gravier collés/Amorce) interdit à la main ou à la fronde.
 - Seul l'agrainage à la main ou à la fronde est autorisé ainsi que les boules à la coupelle.
 - Amorçage et pêche avec toutes esches FLOTTANTES INTERDIT
 - Seul Carpes/Amours/Kois/Carassins/Esturgeons seront comptabilisés (à leur poids réel), les autres poissons seront remis immédiatement à l'eau sauf nuisibles (poissons chat ; perche soleil) mis dans un seau pour destruction.

Protection des poissons :

- Tapis de réception obligatoire.
- Aucuns poissons posés à même le sol.
- Hameçons sans ardilion de taille 8 maximum obligatoire, sauf si le règlement intérieur du plan d'eau organisateur est restrictif.
- Bourriche anglaise de 50x40 et 3 mètres de long minimum obligatoire.
- Maximum 25 Kgs par bourriche*
- Toute bourriche supérieure à 25kgs sera comptabilisé 25 Kgs.
- Remise à l'eau des poissons avant la pesée interdite sous peine de disqualification bannissement pour les épreuves futures.
- Un abandon pendant les demies finales ou la finale entrainera les mêmes sanctions

Remplacement

Nous ne donnons plus de consignes pour les remplacements.

Nous avons mis des conditions aux remplacements parce que certains se faisaient remplacer par de bon pêcheur uniquement à des fins de qualification.

Le niveau est devenu tellement élevé au demi et à la finale que cela devient maintenant absurde.

Les organisateurs de chaque plan d'eau sont garant du respect du règlement et ont plein pouvoir pour prendre les décisions qui s'imposent.

Le challenge Gerardix a aujourd'hui un engouement sans précédent, 52 plans d'eau

Nous demandons aux 52 organisateurs de choisir des dates différentes, de façon à vous offrir un large panel de date, et cela afin de vous permettre de participer à une date qui vous conviendra.

Notre règlement, après différents ajustements issus de l'expérience de nombreuses manifestations est maintenant définitif.

Merci à tous pour l'intérêt que vous portez à notre épreuve, la finale sera cette année encore plus belle, même exceptionnelle, et nous vous souhaitons d'y participer.